

Conférence des financeurs de l'ESS Une démarche qui doit se concrétiser, un soutien d'urgence attendu

La conférence des financeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), organisée ce mardi 29 avril à l'initiative du ministre de l'Économie et de la ministre chargée de l'ESS, constitue une initiative intéressante en réponse à une demande d'ESS France et de l'UDES.

Dans un contexte économique et social marqué les incertitudes économiques associées à la guerre commerciale lancée par les États-Unis d'Amérique et l'austérité budgétaire confirmée par le Gouvernement, la mobilisation des financeurs publics et bancaires est essentielle. Elle devra s'accompagner d'une adaptation conjointe aux réalités des entreprises de l'ESS, qui conjuguent mission d'utilité sociale et exigences économiques.

Nous aspirons, avec la majorité des acteurs réunis ce jour, à ce que l'État adopte une authentique approche de capital patient pour financer les investissements que requièrent l'évolution des besoins des Français auxquels l'ESS apporte les réponses les plus performantes. Volontaires pour construire cette démarche dans le cadre d'une stratégie nationale de l'ESS en cours de concertation, nous pensons nécessaire une programmation des ressources tournée vers l'avenir et sortant de l'impressionnisme financier dont nous avons trop longtemps pâti.

Au-delà de ce travail de fond indispensable, nous alertons les pouvoirs publics sur la situation préoccupante de nombreuses structures de l'ESS.

Les signaux d'alerte sont clairs. Selon une enquête récente, près d'un tiers des associations employeuses disposent d'une trésorerie inférieure à trois mois, et 69 % estiment leurs fonds propres fragiles ou inexistantes. À cela s'ajoute la baisse des financements publics, pouvant aller jusqu'à 45 % dans certains territoires.

La dégradation de leur environnement économique expose notre secteur à un risque croissant de plans sociaux silencieux, dont l'ampleur pourrait fragiliser durablement un pan entier de notre économie.

Dans ce contexte, nous appelons solennellement le Gouvernement à mettre en œuvre sans délai la cellule de veille et de soutien aux entreprises de l'ESS, annoncée le 3 mars dernier.

Cet outil est indispensable pour détecter, accompagner et soutenir les structures en difficulté avant qu'elles ne basculent dans des situations irréversibles.

Nous rappelons que des dispositifs existent déjà pour renforcer la résilience des entreprises de l'ESS, tels que le programme SOS Employeurs, l'accompagnement proposé par les têtes de réseaux à travers des dispositifs comme Prev'Asso ou encore la mise en lien entre l'écosystème de soutien aux entreprises en difficulté que peuvent assurer les Cress.



Il est impératif que l'État, comme il le fait pour l'économie conventionnelle, s'engage fortement et activement, en s'appuyant sur ces dispositifs éprouvés et en les renforçant.

L'ESS, qui représente près de 14 % de l'emploi privé et porte des réponses concrètes aux défis économiques, sociaux et environnementaux de notre temps, doit pouvoir compter sur un soutien à la hauteur de ses enjeux.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 17 branches et secteurs professionnels. L'UDES défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 220 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés. Engagée pour un modèle économique responsable et solidaire, l'UDES contribue à enrichir les grandes réformes sociales et soutient les employeurs de l'ESS dans leurs enjeux de développement, d'attractivité et d'innovation sociale. Plus d'informations sur www.udes.fr

ESS France – Présidée par Benoît Hamon, ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la loi du 31 juillet 2014. Elle porte la voix de référence de l'ESS en tant que « mode d'entreprendre et de développement économique » rassemblant les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif.

Le Mouvement associatif - Porte-voix de la vie associative, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, 1 association sur 2 en France et est présent dans 14 régions françaises. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse. Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi.

Contacts presse :

UDES :

Philippine ARNAL – parnal@udes.fr – 06 75 26 50 50

ESS France :

Agence Wellcom – Charlotte Filaudeau & Sarah Amline
ess-france@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

Le Mouvement associatif

Fula MÉSIKA – fmesika@lemouvementassociatif.org – 06 34 31 23 41